

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON**

L'an deux mille vingt-trois, le 19 septembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 12/09/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62	Objet : Budget Transport – Décision Modificative n°1
Nombre de membres présents : 43	
Nombre de suffrages exprimés : 49	
Votes Pour : 49	N° 2023-98
Vote(s) Contre : 0	
Abstention(s) : 0	

Présents (43) : PUCEL Matthieu, GOUBE Nicole, MOUNIQ Jean, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, DUPOUY Marie-France, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, NARS Aline, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

Absents (13) : CASPAR Elvire, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, SOLANA Michel, GAY Eric, HELARY Yann (excusé), JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, FORTINE Didier, CASCARRE Victor.

Procurations (6) :
BUERBA Jean-Pierre à CARRERE Philippe
DUBARRY Jean-Bertrand à ISOART Jean-Michel
RODRIGUEZ Marie-José à BRUNET André
CARTAN Olivier à PELIEU Michel
BALAGNA Patrice à ESTRADE Pierre
MIR André à AIZIER Philippe

Monsieur Alain DUBERNARD a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président expose,

La nécessité de prendre une décision modificative pour distinguer dans le remboursement des frais du « TAD Marché » au SIVAL et à la commune d'Ancizan, les dépenses de personnel des autres frais.

BUDGET TRANSPORT CCAL 2023 - DM n°1 (séance du 19 septembre 2023)

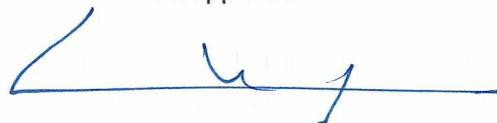
Chap	Article	Désignation	Total Budget	Plus/Moins	Nouveau total
FONCTIONNEMENT					
Dépenses de fonctionnement					
011	62878	Remboursement de frais à des tiers	149 765,00 €	17 435,00 €	132 330,00 €
012	6218	Autre personnel extérieur	0,00 €	17 435,00 €	17 435,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- approuve la proposition de modification des inscriptions budgétaires telles que présentées par Monsieur le Président ;
- mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU